Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500465-20260331-2026_014-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Commune de Les BRULAIS 35330

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 Mars 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote	
A la majorité des suffrages exprimés	
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Le : 09/04/2026
Et
Publication ou notification du : 09/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars à 19 heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle associative et citoyenne de la commune, sous la présidence de Monsieur Hugues RAFFEGEAU, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux conseillers municipaux le 27 mars 2026. Un affichage a été fait sur la vitrine extérieure devant la mairie le même jour.

Présents : M RAFFEGEAU Hugues, Maire, M BARRE Emmanuel, Mme BERTHIER Karen, Mme BRUNARD Chrystèle, M DANION Dominique, Mme DELEPIERRE Sokun-Théavy, M DUHEN Eric, Mme FLAGEUL Marie-Emmanuelle, Mme GOUSSAIN Marie-Rose, Mme GROUX Claudie, M LECLERC Olivier, M LEGENDRE Jérôme, M MENOU Alain, Mme PHILIPPE Sylvie et M ROLLAND Yannick.

Secrétaire de séance : Mme Chrystèle BRUNARD

N°2026/014 – *INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE* – CRÉATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES THEMATIQUES

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée délibérante que conformément à l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : " *Le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit par l'un de ses membres.*"

Ces commissions sont prioritairement chargées de débattre et de préparer les décisions à soumettre au conseil municipal. Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence. Les élus y discutent des problèmes concrets des habitants et proposent des solutions. Les décisions sont soumises au vote du conseil municipal ou sont prises directement par le maire, selon les cas.

Le Maire est président de chacune d'elles. La loi ne fixe pas les règles de fonctionnement de ces commissions et il revient donc au conseil municipal de le faire, au sein d'un règlement intérieur par exemple.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500465-20260331-2026_014-DE

Monsieur le Maire propose la création de 5 commissions municipales thématiques :

- Commission Urbanisme et environnement

  Elle est chargée d'étudier ou de regarder tous les dossiers d'urbanisme (Permis de Construire, déclaration Préalable, Certificats d'Urbanisme Opérationnel notamment), et les problèmes liés à l'urbanisation de la commune.

  Elle est chargée de la réflexion et la mise en place d'actions ayant un impact environnemental positif sur le territoire, pour s'inscrire dans une démarche de développement durable.

- Commission Finances

  Elle est chargée de la programmation budgétaire, des finances, de l'établissement du budget, du Compte Administratif et de leur suivi. Elle regarde aussi les taux d'imposition de la commune.

  Elle peut être amenée à vérifier les dossiers de subvention que la commune peut recevoir (associations par exemple).

- Commission Bâtiments Publics – Patrimoine - Travaux – Sécurité – Accessibilité et PCS

  Cette commission s'occupe des questions relatives à l'entretien du patrimoine communal. Elle est chargée des travaux d'investissement dans les différents bâtiments communaux ou propriétés de la commune, du suivi permanent de l'état des bâtiments communaux ainsi que des différents contrats de maintenance dans les locaux, de proposer les petits travaux rendus nécessaires dans le cadre de l'entretien courant des bâtiments communaux ou propriétés de la commune et de la mise en place des illuminations lors des fêtes de fin d'année.

  Elle est chargée également des questions de sécurité et d'accessibilité autour de ces bâtiments publics. La réalisation du Plan Communale de Sauvegarde se fera sous sa direction.

- Commission Voirie – Equipements réseaux (eau, assainissement, éclairage public, télécom et électricité) et Cimetière

  Cette commission s'occupe des questions relatives à l'entretien des voies communales, chemins communaux et chemins ruraux à travers notamment le PATA (Point à Temps Automatique), le fauchage et élagage et le curage et arasement des fossés. Elle détermine les voies qui devront être modernisées.

  Elle est chargée de l'entretien des différents équipements de réseaux sur la commune et de l'entretien du cimetière en parallèle de l'agent technique.

- Commission Affaires Scolaires, Petite enfance et activités jeunesse

  Elle est chargée d'être en contact permanent avec le Regroupement Pédagogique Intercommunal LES BRULAIS / SAINT-SEGLIN / COMBLESSAC. De même, cette commission comporte le SIRS (Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire). Un contact régulier avec les enseignants et parents d'élèves est primordial.

  Cette commission a également un lien avec les services du Chorus de Val d'Anast et de l'animation jeunesse délocalisée que propose VHBC. Enfin, des membres de cette commission assisteront à la réunion annuelle avec les représentants de l'Oust à Brocéliande Communauté sur le fonctionnement de la piscine communautaire de Guer.

Monsieur le Maire demande s'il y a des élus qui veulent parti de commissions municipales thématiques dont ils n'étaient pas membre initialement.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500465-20260331-2026_014-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **DECIDE** de la création de ces 5 commissions municipales thématiques composées comme suit :

  - **Commission Urbanisme et environnement :** Monsieur Hugues RAFFEGEAU, Madame Chrystèle BRUNARD, Monsieur Olivier LECLERC, Monsieur Yannick ROLLAND, Madame Sylvie PHILIPPE et Madame Sokun-Theavy DELEPIERRE.

  - **Commission des Finances :** Monsieur Hugues RAFFEGEAU, Madame Chrystèle BRUNARD, Monsieur Alain MENOU, Monsieur Dominique DANION, Madame Karen BERTHIER et Madame Marie-Rose GOUSSAIN.

  - **Commission des Bâtiments Publics – Patrimoine - Travaux – Sécurité – Accessibilité et PCS :** Monsieur Hugues RAFFEGEAU, Monsieur Olivier LECLERC, Madame Chrystèle BRUNARD, Monsieur Yannick ROLLAND, Madame Sylvie PHILIPPE, Madame Karen BERTHIER, Monsieur Jérôme LEGENDRE et Madame Marie-Emmanuelle FLAGEUL.

  - **Commission Voirie – Equipements réseaux (Eau, assainissement, éclairage public, télécom et électricité) et Cimetière :** Monsieur Hugues RAFFEGEAU, Monsieur Yannick ROLLAND, Monsieur Olivier LECLERC, Madame Chrystèle BRUNARD, Monsieur Dominique DANION, Madame Sylvie PHILIPPE, Monsieur Emmanuel BARRE et Madame Marie-Emmanuelle FLAGEUL.

  - **Commission des Affaires Scolaires, Petite enfance et activités jeunesse :** Monsieur Hugues RAFFEGEAU, Madame Sylvie PHILIPPE, Madame Chrystèle BRUNARD, Monsieur Eric DUHEN, Madame Sokun-Theavy DELEPIERRE, Madame Marie-Emmanuelle FLAGEUL et Madame Marie-Rose GOUSSAIN.

- **DIT** que les vice-présidents de ces commissions seront désignés lors de la première réunion et ceux-ci pourront alors convoquer et présider la commission si le maire est absent ou empêché.

Pour extrait conforme,
En Mairie le 9 avril 2026

Le Maire,
Hugues RAFFEGEAU



Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500465-20260331-2026_014-DE